



La Commune



HALTE À LA RÉPRESSION – OUI OU NON ?

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 93 – lundi 25 mars 2019

Le 18 mars dernier, monsieur Philippe, Premier ministre, a exposé sa « doctrine du maintien de l'ordre ». Au même moment, monsieur Griveaux a annoncé la mobilisation de l'armée lors des manifestations. Pour avoir restreint l'usage des LBD, le préfet de police a été limogé. Puis ce 22 mars, une déclaration unitaire de la gauche antilibérale, flanquée de la FSU et solidaires a été mise en ligne, pour protester. Tellement « unitaire » que le mot RÉPRESSION n'y est pas prononcé !!! Il aura pourtant fallu attendre 4 mois pour qu'enfin, un semblant de déclaration commune voie le jour... Encore une fois, comment combattre la répression ?



Contenu

[La « doctrine du maintien de l'ordre »](#)

[« Répression », un gros mot ?](#)

[Halte à la répression, un point, c'est tout !](#)

[Nos droits démocratiques : une question de rapport de force](#)

[Annexe – les signataires de la déclaration « unitaire »](#)

Le 18 mars dernier, monsieur Philippe, Premier ministre, a exposé sa « doctrine du maintien de l'ordre ». Au même moment, monsieur Griveaux a annoncé la mobilisation de l'armée lors des manifestations. Pour avoir restreint l'usage des LBD, le préfet de police a été limogé. Puis ce 22 mars, une déclaration unitaire de la gauche antilibérale, flanquée de la FSU et solidaires a été mise en ligne, pour protester. Tellement « unitaire » que le mot RÉPRESSION n'y est pas prononcé !!! Il aura pourtant fallu

attendre 4 mois pour qu'enfin, un semblant de déclaration commune voie le jour... Encore une fois, comment combattre la répression ?

La critique est facile, l'art est difficile, nous dira-t-on. Elle n'en est pas moins nécessaire, ce nous semble, puisque, de notre côté, nous militons pour une riposte unie contre la répression depuis 4 mois.

La « doctrine du maintien de l'ordre »

Quatre mois après, monsieur Philippe dit :

« Dès samedi prochain et chaque fois qu'il le faudra, nous interdirons les manifestations se revendiquant des gilets jaunes dans les quartiers qui ont les plus touchés dès lors que nous aurons connaissance de la présence d'éléments ultras et de leur volonté de casser. Je pense bien évidemment aux champs Elysées à Paris, à la Place T. à Bordeaux, à la place du Capitole à Toulouse. (...)

Dans ce cadre, nous procéderons à la dispersion immédiate de tous les attroupements. Pour obtenir l'efficacité sur le terrain que nous n'avons pas obtenue samedi, j'ai demandé que le maintien de l'ordre soit réorganisé, en accordant une plus grande autonomie aux forces sur le terrain, qui doivent être à Paris placées sous un commandement unifié et doté d'une large capacité d'initiative. En transformant(...) les détachements d'action rapide en unités anti-casseurs, dotées d'une capacité de dispersion et d'interpellation, pouvant être engagés dès les premiers troubles. En recourant (...) à des moyens nouveaux : les drones, les produits marquants, l'utilisation des moyens vidéos à des fins de manœuvre et de judiciarisation, en améliorant enfin la manœuvre judiciaire, nous placerons davantage d'OPJ au plus près des unités de terrain et nous mobiliserons des moyens supplémentaires de transport pour regrouper les personnes interpellées » ¹

Dans ce discours martial, Philippe enfonce le clou :

« Lorsqu'une manifestation est non déclarée, interdite, qu'elle est organisée pour KC, tous ceux qui participent, qui, de facto, protègent les casseurs, qui les encouragent ou les glorifient sur les réseaux sociaux, se rendent complices ».

Depuis toujours dictature larvée, la 5^{ème} république, basée sur le pouvoir personnel du Chef, devient une dictature ouverte. Par bonheur, il lui manque une base sociale, des appuis dans certaines couches populaires. Ce qu'avait montré la pantalonnade des « foulards rouges ». Il n'en demeure pas moins que la « doctrine de maintien de l'ordre » est une grave menace contre les droits démocratiques les plus simples.

« Répression », un gros mot ?

Or, nous venons de la dire, la déclaration unitaire du 22 mars² ne prononce pas le mot « répression ». L'idée-force de cette déclaration n'est pas Halte à la répression. Pourtant, des organisations extrêmement-gauche l'ont paraphrased : NPA, POI, POID. Hélas.

Son seul aspect positif réside dans l'exigence du retrait de la loi anti-manifestations, l'annulation des mesures liberticides de Philippe, l'interdiction des LBD

Si cet appel était concentré sur ces 3 exigences, nous le signerions des deux mains.

Halte à la répression, un point, c'est tout !

En revanche, pas question de signer un texte qui dit :

« Nous appelons toutes les forces vives progressistes du pays, attachées aux libertés publiques, à faire cause commune pour que le gouvernement change de ton et de réponse ».

Pas question de signer un document qui dit :

« La pénalisation du mouvement social, écologiste et syndical, le mépris au regard des contre-pouvoirs, est une façon d'empêcher tout dialogue, toute issue positive aux crises de notre époque. ». Les « entretiens avec un vampire », c'est bien au cinéma. Dans la vraie vie, cela revient à lui donner une légitimité qu'il n'a en aucun cas.

Pas question de signer ceci :

« La baisse des tensions que nous souhaitons suppose également que les pouvoirs publics répondent concrètement aux aspirations qui s'expriment largement dans le pays pour la justice sociale, pour une vie digne pour chacune et chacun, pour la lutte contre le mortifère réchauffement climatique. »

Les « unitaires » d'un jour, par leur déclaration, sous couleur de déplorer la « pénalisation du mouvement social, écologiste et syndical » entérinent comme un fait acquis, condamnations, détentions qui frappent les Gilets jaunes.

Il est à noter que ni la Ligue des droits de l'homme, ni la CGT, ni FO ne sont partie prenante de cette déclaration mélange-tout. Elle n'est donc unitaire qu'en apparence, fruit d'un consensus mou et équivoque entre Hamonistes, PCF et les « extrêmement-gauche » que nous avons cités et, comme de juste, La France insoumise. Autant dire : une déclaration purement politicienne, un pare feu à un appel écartant tout bla-bla, concentré sur des objectifs précis et qui dise haut et clair : **Halte à la répression !**

Nos droits démocratiques : une question de rapport de force

« Nous prenons date en ce jour pour une nouvelle réunion plus large encore jeudi 28 mars afin d'y prendre ensemble des initiatives. ». Nous osons espérer que, d'ici ce beau jour, cette déclaration sera débarrassée de toutes les illusions distillée sur le changement de « ton » et de « réponse » de Macron-Philippe-Castaner.

En effet, autant demander au diable de se raboter les sabots et d'arrondir ses cornes au touret à meuler !

Répetons-le : La défense de nos droits démocratiques est, elle aussi, une question de rapport de force.

A suivre

Lundi 25 mars 2019

Annexe – les signataires de la déclaration « unitaire » :

ANV-COP 21 ;
ATTAC ;
Comité Justice pour Adama ;
Coopérative Ecologie Sociale ;
Le DAL ;
EELV ;
Ensemble ;
Génération.s ;
L'Humanité ;
L'UNEF ;
L'Union Nationale Lycéenne ;
La Chapelle Debout ;
La France insoumise ;
La FSU ;
Le groupe parlementaire de la Gauche démocrate et Républicaine ; Le groupe parlementaire de la France Insoumise ;
Le Mouvement National Lycéen ;
Le Parti Communiste Français ;
Le Nouveau Parti Anticapitaliste ;
Le Parti communiste des ouvriers de France ;
Le Parti de Gauche ;
Le Parti Ouvrier indépendant ;
Le Parti Ouvrier indépendant démocratique ;
Le SNES ;
Le Syndicat de la Magistrature ;
Le Syndicat des avocats de France ;
Regards ;
Solidaires ;
Sud Postes 92 ;
Union Syndicale Solidaires ;

Jean-Félix Acquaviva, Député de Corse ; Taha Bouhafs, Journaliste ; Paul André Colombani, Député de Corse ; Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre, coordinateur de GRS ; Marie-Noëlle Lienemann, Sénatrice ; Bénédicte Monville, Conseillère régionale d'Ile-de-France ; Jean-Marc Salmon, chercheur

1 <https://www.pscp.tv/gouvernementFR/1OyKAyVDBYLKb?t=1s>

2 <https://npa2009.org/actualite/politique/declaration-unitaire-contre-les-mesures-autoritaires-du-gouvernement-macron...>

Modifié le lundi 25 mars 2019

Voir aussi dans la catégorie **Lettre de la Commune - Chronique Hebdo**

LA POUDRIERE

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 117 - Jeudi 12 septembre 2019 Les manifestations en Gile' Jaune ont nettement repris leur cours, ce dernier samedi, malgré cette répression dictée par... >>

« QU'ON N'ACCUSE PAS LA POLICE D'AVOIR TUÉ QUELQU'UN » ! LES MENACES DE CASTANER

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 116 - Mardi 3 septembre 2019 Castaner-Macron menacent celles et ceux qui rapportent les VRAIES NEWS sur les conséquences de la répression qu'ils ont... >>

Lettre ouverte aux syndicalistes de la CGT

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 115 - Mardi 27 août 2019 La CGT connaît une des plus grandes crises de son histoire. Trop souvent selon nous, cette crise est attribuée à la... >>

Comment meurt un sans abri – OÙ VA LA POLICE ?

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 114 - Mardi 21 août 2019 C'est un sans-abri désespéré. Ce se passe à Menton, en pleine saison touristique. Ses veines sont tailladées au niveau... >>

Chronique d'une chute de régime – Août 2019

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 113 - Dimanche 11 août 2019 Quand un régime politique crève, ce n'est pas beau à voir. Les coups pleuvent drus, dans tous les sens du terme. Cette... >>

« UNE AFFAIRE D'ÉTAT »

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 112 - Dimanche 4 août 2019 D'abord, il y a la stupeur, le choc, la tristesse. Le Premier ministre y coupe court, sèchement et lâchement..... >>

